



Association Marocaine des Enseignants de Français

Concours de twittérature 2016/2017

L'Association Marocaine des Enseignants de Français (AMEF) organise un concours de twittérature au profit des élèves de 3^{ème} année du cycle secondaire collégial, et des tronc communs du cycle secondaire qualifiant.

Qu'est ce qu'un tweet ?

Un tweet est un texte qui ne dépasse pas 140 caractères espace inclus (une fois posté sur le compte Twitter).

Modalité :

Les enseignants de français sont invités à créer des comptes twitter gratuits pour leur classe en allant sur le site : <https://twitter.com/> (cliquez sur créer un compte).

A partir du compte de la classe créé, les élèves déposeront leurs tweets dans le compte de l'association : <http://twitter.com/> en tapant : Amef-maroc

Règlement:

Les participants devront s'inscrire, entre le **10 octobre et le 10 décembre 2016** en remplissant le formulaire d'inscription (*) ci-joint et en l'envoyant aux adresses suivantes : amefcontact@gmail.com et louizdriss@yahoo.fr

Les enseignants sont invités à créer un compte pour les élèves de la classe afin de déposer leurs tweets. Les élèves pourront également créer leurs propres comptes. Ils déposent leurs tweets dans le compte de «Amef-maroc » sous la responsabilité de leur professeur, qui garantit l'authenticité des tweets.

Les participants devront publier un ou plusieurs «tweets», entre le 10 décembre 2016 et le 20 février 2017.

Leur «tweet» devra commencer juste par un hashtag# suivi du nom de l'élève. Voici un exemple à titre indicatif :

#Madani. L'amour est cette belle fleur qu'on arrose régulièrement pour qu'elle s'épanouisse de jour en jour au milieu des champs du bonheur.

Le thème du concours est : « l'écologie : je protège mon environnement ». Il devra obligatoirement être inclus/abordé dans les productions des élèves, et être en rapport avec leurs expériences personnelles.

Les participants devront inclure obligatoirement dans leur tweet une figure de style (métaphore, comparaison, etc.). Ils doivent produire des «tweets» d'exactly 140 caractères. À la publication des résultats, il appartient à l'enseignant d'identifier les participants comme membres de son groupe-classe. Il évaluera les tweets et établira une liste de 4 lauréats au maximum.

Les productions des élèves seront conservées afin de pouvoir identifier les 3 gagnants à partir



Association Marocaine des Enseignants de Français

des listes établies par les enseignants.

Les résultats seront annoncés le 10 mars 2017. Les prix seront remis au cours du mois de mars, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la francophonie.

Les prix : 2 catégories : Prix secondaire collégial et prix secondaire qualifiant.

Pour les 3 élèves de chaque catégorie:

1^{er} prix : une tablette électronique.

2^{ème} et 3^{ème} prix : un lot de livres.

Pour les professeurs :

Prise en charge lors de l'université d'été de l'AMEF pour l'enseignant dont l'un des élèves a remporté le premier prix.

Si le nombre des participants est limité, les organisateurs se réserveront le droit de garder les prix. Le cas échéant, ils pourront décerner un prix d'encouragement (un lot de livres).

Evaluation des tweets :

Critères d'évaluation :

- Respect du thème (le thème « écologie : je protège mon environnement » doit être respecté, mais il n'est pas nécessaire que le mot soit inclus dans le tweet).
- Authenticité et originalité
- Rapport avec l'expérience personnelle
- Respect des 140 caractères au total
- Correction de la langue
- Présence d'une figure de style.



Formulaire à remplir :

Bulletin de participation

Concours twittérature 2016-2017

Professeur accompagnateur :

Nom :

Prénom.....

Adresse professionnelle complète :

Ville.....Direction provinciale.....

Compte twitter :

Téléphone :

- GSM :
- Fixe :
- Courriel :

Etablissement :

Adresse de l'établissement

.....

- Tél. :
- Fax :
- Courriel :

Groupe d'élèves participants

Niveau(x) des élèves

.....

Nombre de participants :

Envoyer à:

AMEF

BP 9124 RABAT OCEAN 10 040- Rabat

ou via e-mail :

amefcontact@gmail.com et louizdriss@yahoo.fr

Dernier délai pour la publication des tweets : [le 20 février 2017](#)